

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 31 (1939)
Heft: 7

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

31^{me} année

Juillet 1939

N° 7

Les fédérations syndicales suisses en 1938.

Par *Max Weber*.

La reprise économique qui avait suivi la dévaluation a subi un ralentissement très sensible l'année passée; en 1938, la situation générale de notre économie nationale ne fut guère plus favorable que celle de 1937. Quelques branches de nos industries d'exportation, notamment le textile et l'horlogerie, ont été durement touchées. Le niveau de l'emploi a sensiblement baissé dans ces branches. Mais la recrudescence d'activité dans l'industrie du bâtiment a compensé en moyenne la dépression dans les branches que nous venons de citer. C'est pourquoi le nombre des chômeurs totaux a encore diminué de quelques milliers comparativement à 1937. En revanche, le nombre des chômeurs partiels a augmenté. Selon les constatations faites par les caisses de chômage, il y avait en moyenne, en 1938, 9,6 pour cent de chômeurs totaux contre 9,9 pour cent en 1937; ce pour-cent est calculé sur le nombre total des salariés assurés contre le chômage. Quant au chômage partiel, il a augmenté de 2,5 à 4,3 pour cent.

C'est en fonction de ces phénomènes économiques qu'il faut juger du développement des organisations syndicales et des résultats de leur activité. Il est à remarquer que les tendances de l'économie se sont répercutées sur l'activité syndicale. Dans l'industrie du textile, la dépression économique s'est traduite aussi par une diminution du nombre des syndiqués. Dans quelques entreprises et administrations publiques, la compression des effectifs du personnel a produit des effets semblables. Dans d'autres industries, notamment dans celle des machines, l'augmentation du niveau de l'emploi a eu pour effet d'augmenter les effectifs syndicaux.